

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0	40	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	6	5	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	1,5	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
Total des indicateurs calculables			75		100
INDEX (sur 100 points)			75		100

Objectifs de progression

**Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations
individuelles (hors promotions)**

Mesure chaque année des taux hommes femmes d'augmentation individuelle à mi parcours afin d'anticiper les écarts pouvant apparaître

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Objectif d'amélioration de taux pour l'année 2025 avec au moins une femme parmi les 10 plus hautes rémunérations

Date de publication des objectifs

27/02/2025